

Congrès d'Houlgate

Jeudi 16
&
vendredi 17
octobre 2025

RÉSULTAT DU VOTE SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION 2025-2029

Vendredi de 11h00 à 11h45, dépouillement à 11h45.

Question posée : « Résolution 2025-2029 : Je suis »

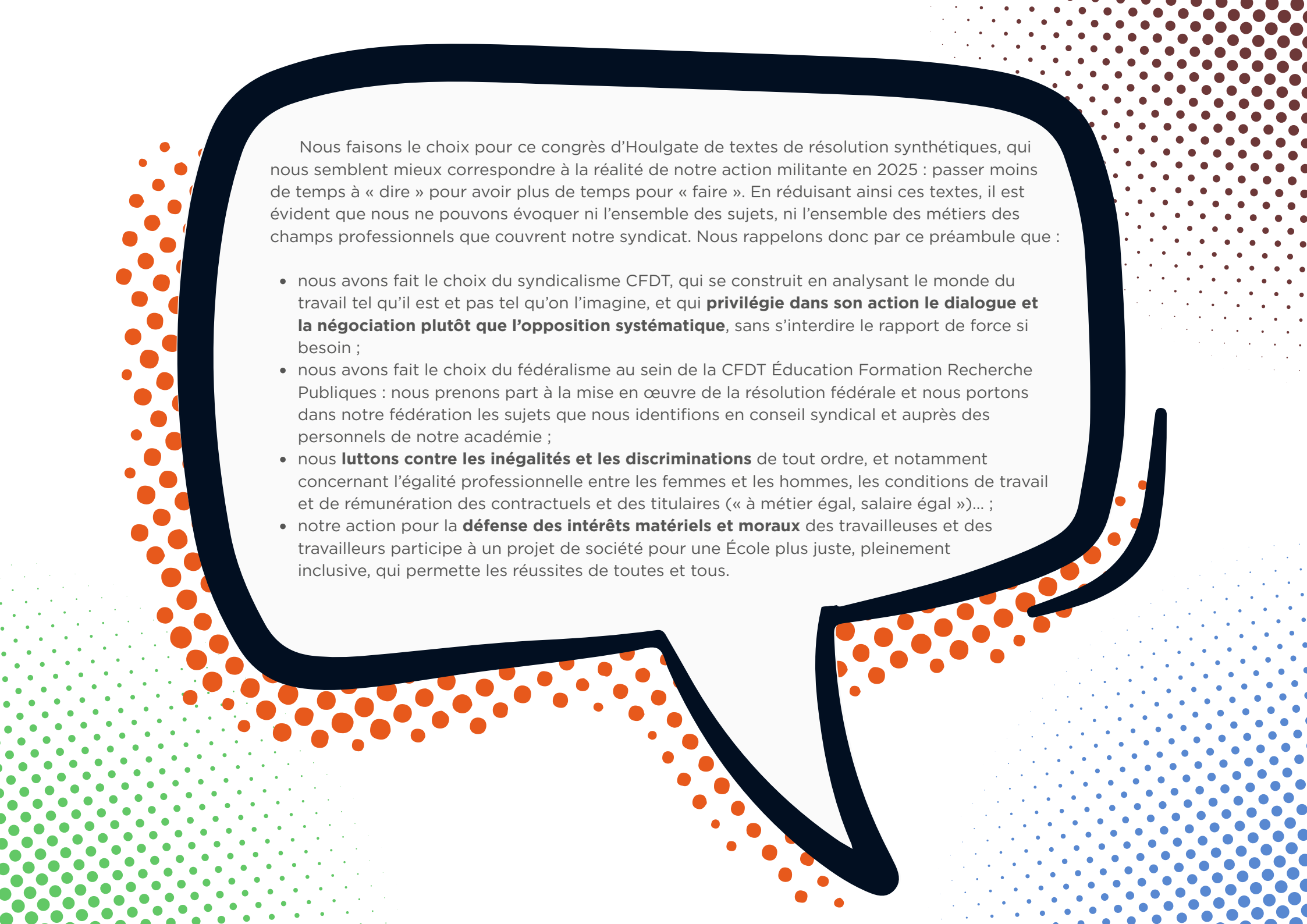
N°	Proposition	Nombre mandats	Pourcentages	Résultat
1	Pour	679	91.88 %	Adoptée
2	Abstention	54	7.31 %	Adoptée
3	Contre	6	0.81 %	Adoptée

Suffrages exprimés en « Pour » : $679/685 = 99\%$

Résolution adoptée

Résolution 2025-2029





Nous faisons le choix pour ce congrès d'Houlgate de textes de résolution synthétiques, qui nous semblent mieux correspondre à la réalité de notre action militante en 2025 : passer moins de temps à « dire » pour avoir plus de temps pour « faire ». En réduisant ainsi ces textes, il est évident que nous ne pouvons évoquer ni l'ensemble des sujets, ni l'ensemble des métiers des champs professionnels que couvrent notre syndicat. Nous rappelons donc par ce préambule que :

- nous avons fait le choix du syndicalisme CFDT, qui se construit en analysant le monde du travail tel qu'il est et pas tel qu'on l'imagine, et qui **privilégie dans son action le dialogue et la négociation plutôt que l'opposition systématique**, sans s'interdire le rapport de force si besoin ;
- nous avons fait le choix du fédéralisme au sein de la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques : nous prenons part à la mise en œuvre de la résolution fédérale et nous portons dans notre fédération les sujets que nous identifions en conseil syndical et auprès des personnels de notre académie ;
- nous **luttons contre les inégalités et les discriminations** de tout ordre, et notamment concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les conditions de travail et de rémunération des contractuels et des titulaires (« à métier égal, salaire égal »)... ;
- notre action pour la **défense des intérêts matériels et moraux** des travailleuses et des travailleurs participe à un projet de société pour une École plus juste, pleinement inclusive, qui permette les réussites de toutes et tous.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Une organisation du travail qui permette de concilier vie professionnelle et vie personnelle (accès aux temps partiels, autorisation d'absence pour rendez-vous de spécialiste, obtenir une réponse de l'administration...)
- Plus de confiance et d'autonomie laissée aux équipes de travail
- Davantage de protection des agents face aux pressions grandissantes de la hiérarchie, face aux violences des élèves ou des parents d'élèves
- Davantage de soutien face aux remises en question des programmes par certaines familles ou courants religieux, des notes du contrôle continu ou pour Parcoursup
- Une source d'information simple et claire des droits et possibilités d'accompagnement

POUR LES PERSONNELS, NOUS REVENDIQUONS

RÉMUNÉRATION, ÉGALITÉ ET DIALOGUE SOCIAL

- Plus d'équité dans les revalorisations indemnitaires de tous les personnels, quelle que soit leur catégorie
- Une réelle égalité salariale femmes-hommes, y compris par des mesures de rattrapage
- Une revalorisation salariale de l'ensemble des contractuel-le-s, à minima tous les 3 ans
- Un dialogue serein et en confiance réciproque au profit de tous entre les collègues et les services ressources humaines

FORMATION ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- De véritables formations à l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Davantage de formation sur le temps de travail (donc y compris de face à face élèves)
- Parcours de formation des PE : des formations choisies et non plus imposées
- Davantage de congés de formation professionnelle
- Un véritable accès au Compte Personnel de Formation (CPF)
- Une formation spécifique sur les enjeux et l'utilisation des intelligences artificielles, par les élèves et par les personnels

DROITS LIÉS À LA CARRIÈRE (MOBILITÉ, PROMOTIONS)

- Une retraite progressive accessible à tous les personnels avec l'autorisation systématique des demandes de temps partiels
- La transparence des règles et arbitrages réalisés chaque année pour les promotions et affectations
- De la mobilité entre les PIAL ou les PAS pour les AESH qui en font la demande
- Davantage d'autorisations de disponibilité, de temps partiels...

SANTÉ DES ELEVES, PRÉVENTION, HANDICAP

- Passer d'une logique de compensation individuelle du handicap à une logique d'accessibilité pour toutes et tous
- Une véritable santé scolaire et étudiante
- Une véritable prise en compte de la santé mentale
- Plus de partenariat avec le monde médico-social
- Des locaux adaptés au bien-être, à l'ergonomie, aux besoins physiologiques des élèves comme des personnels, et répondant aux défis du changement climatique

ORGANISATION DU TERRITOIRE : PUBLIC / PRIVÉ

- Davantage d'équité entre le public et le privé : fin de la ségrégation sociale et scolaire
- Une carte des formations professionnelles qui implique la présence du public dans tous les territoires

POUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF, NOUS REVENDIQUONS

SANTÉ DES PERSONNELS

- Une vraie médecine du travail, ou à minima un réel accompagnement par la médecine de ville
- Recruter davantage de médecins, infirmiers, psychologues pour les personnels de l'académie (aujourd'hui trop peu nombreux et surchargés)
- Une véritable politique de prévention, en particulier des risques psycho-sociaux
- Des aménagements de poste pour les collègues en situation de handicap ou de longue maladie
- Un suivi systématique des préconisations du médecin des personnels dans les décisions de l'administration

ORGANISATION DU TERRITOIRE : VITALITÉ ET COLLABORATION AVEC LES COLLECTIVITÉS

- Un maillage territorial des établissements publics garantissant des conditions de travail et d'apprentissage optimales
- L'amélioration de la desserte des territoires ruraux avec un temps de transport raisonnable
- Un dialogue social au plus près des écoles et des établissements incluant les différentes collectivités territoriales

VERS UN SYNDICALISME DURABLE À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

- Prendre en compte l'impact environnemental de chaque action, projet, revendication proposée ou mise en œuvre par le syndicat
- Développer les outils d'échanges et de collaboration entre les élu·e·s des différents champs professionnels
- Renforcer le travail avec l'interpro, autant que nos forces le permettent
- Tendre vers un syndicalisme plus participatif en impliquant davantage nos adhérent·e·s
- Avoir une meilleure synergie entre syndicats des fonctions publiques avec l'aide de l'URI

POUR NOTRE FONCTIONNEMENT SYNDICAL,

***NOUS
VOULONS***

DÉVELOPPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE MILITANTE

- Revitaliser les sections syndicales : communiquer davantage sur leur existence, les solliciter pour toute décision les concernant
- Poursuivre notre attention au renouvellement militant, notamment dans l'identification et l'accompagnement des jeunes militants
- Instaurer des pratiques de mutualisation et d'échanges autour des situations complexes
- Déployer des formations à l'écoute active
- Veiller au bien-être militant, notamment en limitant le cumul excessif de responsabilités et de mandats sur une seule personne

ADHÉSION, FIDÉLISATION ET INVESTISSEMENT SYNDICAL

- Offrir à chaque adhérent·e :
 - un contact militant privilégié de proximité
 - un échange régulier
 - un appel ou une rencontre de tous les nouveaux adhérent·es dès les premiers jours de leur adhésion
- Proposer des moments conviviaux de cohésion (goûter, galette des rois...) et des stages syndicaux